Ici, quinze minutes d'entr'acte, c'est moins drôle.

* *

Sixième tableau. Le Ballet de la Neige! Jamais la scène n'a présenté un aspect aussi magnifique.

Au milieu des glaçons, sous la blanche clarté de la lune féerique, des danseuses en maillot rose et bleu pâle, des danseuses, sont étendues sur le sol et semblent dormir. La neige tombe à gros flocons.

La danse du Vent, dansée par M. Valbrun produit un grand effet.

Soudain, le magicien du ballet, Mlle Vacquier, sort d'entre des glaçons, les danseuses se réveillent et dansent.

Les bravos retentissent de tous côtés. Bravo! pour la belle danseuse! Bravo! pour le magicien! Bravo! pour tout le monde!

* *

Enfin, pour remercier l'Almanach du Lut avoir exhibé tant de photos intéressantes, le capitaine Kalinkoff, offre à la compagnie une fête à bord de son brick. Le navire et les flots qui l'entourent s'illuminent de mille feux de bengale.

Sur le pont les mousses exécutent une danse endiablée et 1880 au grand complet célèbre dans une magnifique apothéose, un accente de la Marseillaise et de l'Hymne russe, particulières de la Russie et de la France.

* *

Comme nous l'avons dit, tout d'abord, la Revue est un grand succès et plus que jamais MM. Bigot, Lagrange, Desjardins et Paul Assignon ont droit de se féliciter de la nouvelle pièce qu'ils viennent de donner aux Variétés.

M. Marcel Ray, le sympathique chef d'orchestre a su en arranger la musique avec infiniment de goût et d'habileté. La mise en scène du régisseur-général M. Marius Legrat, très intelligemment agencée, a mis en relief d'une manière fort heureuse, les scènes écrites par les auteurs.

Les décors de M. Valbrun sont très beaux, les costumes sont frais.

L'interprétation enfin est excellente. Tous les artistes jouent avec un entrain et un naturel parfaits. M. Duhel est un compère d'excellente allure. Il chante bien et dit juste. Il a fait une bonne impression. Mlle Diane Eckert est une ravissante comédienne, bonne comédienne et bonne chanteuse. Tous deux d'un bout à l'autre de la représentation ont su tenir leur rôle comme il convenait.

Félicitons aussi Mlle Carmen de Bière, Myrtha, Rasco, Milly Meriel, Marguerite Dorsat, Lydia et Olga; MM. Marius Legrat, dont nous connaissons depuis longtemps le talent; Delion, un remarquable artiste; Manval et Adam, très amusants et très applaudis; Delauria, qui possède une voix superbe et Montpeyat, un jeune artiste très bien doué.

Nous sommes persuadés que tous les habitants de Lille et des environs voudront voir la *Revue des Variétés*. Et si, après ce que nous venons de leur dire quelques-uns, ils osaient encore de se laisser convaincre, s'ils restaient malgré tout réfractaires au plaisir, cleurs amis et connaissances, leur enchanteraient tant de fois les louanges de la *Revue* qu'ils seront obligés de se laisser séduire et finiront enfin par s'écrier comme tout le monde: Zut! J'y vais!

C. CARLIER.

LE NORD

Fermentières. — *Funérailles.* — Les funérailles de M. Lachevre-Dorlodot, membre de la Chambre de commerce, ancien conseiller municipal, ont eu lieu jeudi à l'église Saint-Vaast. La levée de corps a duré 4 quarts d'heure au quart. MM. Chas, ancien maire; Mailier, président de la Chambre de commerce, Tagant, directeur de l'usine des ulines, et le président des mines d'Anderlues tenaient les cordons du poêle.

Au cimetière, M. Mailier, président de la chambre de commerce a fait l'éloge du défunt. Deux autres discours ont ensuite été prononcés par le président du Conseil d'administration des mines d'Anderlues et par un membre de la Société des Ciments français de Boulonnais.

La prise. — MM. Réveillon et Monsouble, préposés de douanes ont capturé jeudi matin un sac de poivre étranger. Le frauduer, Henri Denys, rue des Patineurs, a été arrêté.

— Un pégneur de lin du Rond-Point a été également arrêté pour fraude par les préposés Lonie Rolland et Dupuis. Le fraudeur: Cyr François Grédin.

Wattignies. — La commission départementale dans sa séance du 10 janvier 1894, a voté un secours de 400 francs, pour venir en aide au Bureau de bienfaisance de Verlinghem, dont l'état financier se trouve momentanément dans une situation tout à fait précaire.

VALENCIENNES

Denain. — M. Norbert Huart, 64 ans, jardinier au service de M. Crépin-Delinsel, demeurant à Thonville, s'est noyé, mardi vers 3 heures du matin qu'on avait volé dans le jardin de M. Crépin cinq pommiers.

CAMBRAI

Wahincourt. — Avant-hier, un jeune homme de 16 ans, Julien Grouillard, travaillant chez ses parents, était occupé à charrier du fumier.

Il demanda qu'on voulut bien lui adjoindre un domestique et comme on ne le satisfait pas il se retira. Quelques heures plus tard on le trouvait pendu dans le bois de Wahincourt, au lieu dit le fonds de Sorral. Grouillard était un garçon très sobre.

Caudry. — Deux cas de fièvre aphteuse on cocotte, se sont déclarés chez un cultivateur de cette commune. Toutes les mesures commandées par la situation ont été immédiatement prises.

DUNKERQUE

La collision des steamers N. Verbeerkmoes et Olympia. — A la suite de l'expertise qui a été faite, il a été reconnu nécessaire de décharger complètement le steamer français « N. Verbeerkmoes » dont la cargaison avait été endommagée sur un autre steamer de la Compagnie des Bateaux à vapeur à hélice du Nord, et qui venait à Bordeaux et Rouen. Le « N. Verbeerkmoes » dont les avaries sont très importantes, est expédié sur Anvers afin d'être complètement remis en état. Il a quitté le port de Dunkerque à le marée de jeudi matin ainsi il en remorquer «Jean-Bart».

Le steamer anglais «Olympia» qui doit se rendre à Anvers avec la solde de sa cargaison y sera réparé également.

Les paquebots de la Plata. — Les st. « Rio-Negro » et « Paraguay » des Chargeurs Réunis, ayant comme agents MM. Collet et fils et Charles Durlos-Collet, sont actuellement mis en état de leur entrée au bassin Freycinet de Dunkerque mercredi, venant de Buenos Ayres et Montevideo.

A bord du « Paraguay » se trouve 1.700 balles laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc. et 100 tonneaux divers marchandises pour [illegible].

Le « Rio-Negro » a 2.000 balles laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies, Reims, etc.

Le steamer anglais « City-of-Wakefield » est entré à Dunkerque le 10 janvier venant de Norfolk avec 50 balles de coton et diverses marchandises.

Chronique navale. — Le steamer anglais « Bilbao » est parti de Les Palmes à la Canaries, allant de Bilbao-Anvers à Dunkerque, attendu fort le 18 courant.

— Le steamer allemand « Fonline » est parti de Dantzig le 5 janvier pour Dunkerque, attendu prochainement.

— Le steamer anglais « Haby » est passé à Gibraltar le 8 janvier, allant de Bombay à Dunkerque avec coton et diverses marchandises, attendu aujourd'hui 13 courant.

— Le steamer anglais « Loch-Garry » est passé à Kingsmill le 8 janvier, allant de Bône à Dunkerque, attendu fort.

Noyée inondée. — Hier matin, vers dix heures et demie, une femme s'est noyée dans le bassin de la Marine. Elle se rendait à la Ville de Rosario, quai de la Marine de Dunkerque. Une grande partie de la [illegible] a été [illegible].

Le service des eaux a fait les réparations nécessaires.

Vol de charbon. — Liébart Charles-Fr'ds, 40 ans, rue du Jeu de Mail 27, a été surpris hier soir vers dix heures sur le quai de Hondschoote, par le sous-brigadier de police Dehuire, au moment où il partait avec un sac, contenant trente kilos de charbon, enlevé à un tas appartenant à M. Quenet.

A la vue du sous-brigadier, Liébart lâcha son sac et s'enfuit à toutes jambes dans la direction de la rue du Fossé-Chaux, où il fut rattrapé.

Un fort corps de police, accourut, Liébart opposant une vive résistance. Ce n'est qu'avec l'aide de l'agent de police François, que le fraudeur put être mis hors d'état de nuire.

L'affaire Dehester. — L'instruction de cette affaire est sur le point d'être terminée.

Cet instructeur a conduit hier après-midi au Parquet, Il comparaîtra devant la cour d'assises à la prochaine session.

On ne pas encore retrouvé ses complices.

Ghivelde. — Léonie H..., était en train de remplir un sac de charbon au tas de M. Collet, directeur, quand elle aperçut derrière elle un gendarme. C'étaient deux gendarmes. Elle s'enfuit abandonnant son sac; mais elle avait été reconnue au propre verbal a été dressé.

PAS-DE-CALAIS

LE SYNDICAT DES MINEURS

Diverses modifications venant d'être apportées aux statuts du syndicat des mineurs du bassin houillier du Pas-de-Calais, M. Basly, président de cette association vient d'en faire, conformément à la loi de 1884, un nouveau dépôt à l'Hôtel de Ville.

Le statut de la fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, ont été également déposés.

ARRAS

Escroquerie. — La police d'Arras recherche activement une femme brune de classe forte coupe française qui, il y quelques jours s'est présentée dans un richand de rosenneries de la rue Méaulens et s'est fait livrer des échantillons de flanelle pour le compte de M. d'Hautecloque.

Le marchand sans défiance, lui remit trois échantillons valant environ 11 francs. Il a appris depuis que M. d'Hautecloque n'a rien aussi nullement cette aventurière et qu'il n'avait chargé personne d'acheter pour lui des chemises.

Plainte a été portée.

Disparition. — Lundi dernier, vers quatre heures du soir, le jeune Julien Pinel, âgé de 14 ans, quittait sans rien dire la demeure de ses parents. Depuis on n'a plus eu de ses nouvelles.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements à son sujet sont priées de les adresser d'urgence à M. Chubot, commissaire central à Arras.

Voici le signalement de l'enfant:

Taille 1 m. 48 environ, cheveux et sourcils roux blonds, front haut, yeux bleus, nez long, teint coloré, vêtu d'un veston et d'un pantalon à étoffes mêlées bleu foncé, coiffé d'une casquette blanche et chaussé de galoches.

Signes particuliers: boite légèrement de la jambe droite, la main gauche fortement gonflée à la suite de douleurs rhumatismales.

Saint-Laurent-Blangy. — Dans la réunion du janvier, M. Henri Monod directeur du Comité d'hygiène de France, a rendu compte de l'épidémie de diphtérie observée à Saint-Laurent-Blangy et a signalé les mesures de désinfection qui ont assisté été prises par l'administration.

BÉTHUNE

Suicide d'un soldat

Jeudi, vers quatre heures de l'après midi, un militaire appartenant au 73e de ligne, Henri-Joseph Baracieux, originaire de Paris, engagé volontaire pour 4 ans et ayant déjà accompli 2 ans de service militaire, s'est tué d'un coup de fusil dans son lit dans une des chambrées de la caserne.

Dans une lettre trouvée sur lui; il dit qu'il se suicide par chagrin d'amour à cause d'une liaison contrariée par ses parents.

Baracieux était revenu de permission récemment et il était employé dans les bureaux du service du recrutement.

Accident mortel aux mines de Lens

Jeudi, dans la journée, le chef de poste, M. Lorel Jean-Baptiste, occupé dans la bowette numéro 1002 de la fosse numéro 10 des mines de Lens, préparait un rivet pour p'acer sous une bi'e de soutènement, lorsqu'un éboulement se produisit.

Les ouvriers, MM. Wagnard Aimable, Marcy Paul et Hochedez François, eurent le temps de se gaver, mais M. Morel, surpris dans son travail, fut enseveli sous un énorme bloc de pierre. Aussitôt dégagé par ses camarades, ce malheureux fut remonté au jour ayant cessé de vivre. M. Morel, qui habite la commune d'Annay, est âgé de 29 ans; il laisse une veuve et quatre enfants.

Le délégué mineur toutefois a constaté cet accident qui rentre dans le cas d'un cas parmi fortuit étant donné surtout que la bowette où l'accident s'est produit est pourvue d'une perforeuse mécanique.

Découverte d'un cadavre à Lens

Des ouvriers du service de la navigation en brisant les glaces du canal de Lens à la Deûle ont, jendi après-midi, trouvé sous le pont du chemin de fer des mines de Lens, le cadavre d'un individu qui semble avoir séjourné au moins un mois sous l'eau.

Dans les vêtements de ce noyé, il a été trouvé une quarantaine de francs en argent et un certificat au nom de Joseph Porion, plafonneur, âgé de 42 ans.

Le corps de cet inconnu a été transporté à l'hospice de Lens où M. le docteur Biolet, après un examen minutieux, a conclu à une mort purement accidentelle.

Lens. — Le mineur Louis Parent, âgé de 19 ans, demeurant corne de Fosse, fut traduit devant le procès-verbal par le gendarmerie pour délit de chasse avec fusil et sans permis.

— M. Henry Lelas, garde-chasse au service de M. Gustave Spriet, fondeur à Lens ayant remarqué depuis une quinzaine de jours que des voleurs de lapins opéraient comme de la coupe de l'usine organisa une active surveillance qui eut pour résultat de prendre en flagrant délit les nommés Auguste Dupuy, 17 ans et Louis Chatelain, 14 ans, demeurant à Lens.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ces deux jeunes voleurs.

— Pour coups et blessures sur la demoiselle Fany Dhont, âgée de 33 ans, demeurant à au service de M. Agiave, rue de la Gare, procès-verbal a été dressé contre le nommé Camille Grassé, âgé de 30 ans, manœuvre, demeurant à Sallaumines. Celui-ci est paraît-il très vexé de voir ses avances repoussées par cette demoiselle d'un caractère et les actes de violences s'ensuivirent.

— M. Rodière, commissaire spécial du bassin houiller de Pas-de-Calais en résidence à Lens vient par décret de M. le président de la République en date du 5 janvier 1894 être élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Connaissant les nombreuses sympathies que se [illegible] 20 ans qu'il [illegible] nous pensons que [illegible] Rodière [illegible] Lens.

Hénin-Liétard. — Le nommé Pierre Delil, rue Dambenton 80 — Elisabeth Verchingel, rue Tilleul 7 — Clémentine Grimonpez, boulevard de Metz — Jeanne Perrier, rue Chemin de Bouvigny, rue Bouvine Gheyse, rue des Jeux 212 — Marie Toulemonde, rue de Douai 14 — Jeanne Pinel, rue Bouvine Jeanne Fontier 32 — Alfred Vandenbunell, rue Fontaine 200 Fontier 17 — Amélie Dubeau, rue Longues Traits 10 — Pierre Hiegel, 34 ans, rue Fosse — Aimé Meunier, 1 mois, rue St-Antoine 6. Décès: 1 — Raymond Vanvoorn, 17 ans, quai de Bordeaux.

Mariages du 11. — Entre Louis Catiglet, voyageur de commerce, 27 ans, rue de Lille et Jeanne Delmoise, s. p., 26 ans, rue Moulin 98.

La fille Vanlier justifie ces menaces en prétendant être délaissée par son ancien amant Hazard, lequel l'aurait rejetée deux fois toutes. Ce dernier soutient énergiquement le contraire

Le tribunal correctionnel éclaircira un peu cette affaire.

Pont-à-Vendin. — Nous informons nos lecteurs de Pont-à-Vendin et des environs que complètement sur dires de sieur Herlin, notre vendeur, M. Monchean continuera sa tournée tous les jours avec le même zèle et la même régularité.

Oignies. — Lundi matin, on découvrait sous du blaisement. Mme, Foutrain, cafetière, Grande Rue, s'est aperçue de la disparition d'une montre en argent.

Cette montre était accrochée au mur, au-dessus d'une armoire dans la cuisine.

SAINT-OMER

Accident au démantèlement. — Un ouvrier, travaillant hier matin au démantèlement, a été blessé et transporté immédiatement à l'hôpital.

Aire sur la Lys. — M. Bompais, portant du journal, a tombé et malheureusement qu'il s'est cassé un bras.

M. Berthiel, pharmacien s'est empressé de lui donner les premiers soins.

CALAIS

Incesse. — Mardi soir, vers 8 h. 1/2, Guilbaut Napoléon et Devel Jules, tous deux de 19 à 20 ans, sont entrés au café Rossel, quai du Commerce, 45, et ont cherché à vendre à d'autres consommateurs, le cafetier dut les mettre à la porte; mais une fois dehors, Guilbaut brisa plusieurs carreaux de la vitrine à coups de poing. Procès-verbal a été dressé à sa charge pour bris de clôture et tapage nocturne.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 11 Janvier 1894

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes:

FALSIFICATION DE CHICORÉE

Le tribunal a rendu, hier, son jugement dans le procès en falsification de chicorée intenté à plusieurs détaillants de Lille et des environs.

MM. Pollet et Segard, sont condamnés chacun à trois cents francs d'amende, Cordel à cinq cents francs, Lafage à six cents francs, Bertot et Boivin chacun deux cents fr. d'amende.

Ils sont en outre condamnés aux dépens sans solidarité et l'insertion du jugement les concernant dans la *Dépêche*, *l'Echo du Nord*, le *Progrès du Nord*, le *Journal de Roubaix* et *l'Epicerie-Conserve*.

LILLE

Escroqueries — Un ancien agent de police, le nommé Jules Cochet, 45 ans, en ces dernier *temps* boucher-tailleur à Cysoing, *achète le moin* pour un [illegible] de 800 fr. à M. Deckers, boulevard de la Lib rté.

Il donna cent francs comptant et promit de payer le reste mensuellement. Or, le même jour, il lotter en rendit le piano pour 850 francs à une personne de Roubaix à laquelle il devait 300 fr.

M. Deckers porta plainte et Cotenier, reconnu coupable d'escroqueries a été condamné hier à un an de prison.

ROUBAIX

Vol de bycicletes. — Le nommé Edouard Constandin, 20 ans, loue à M. Hovelacque une byciclette et le vendit à son bénéfice. Il a pagna également la byciclette de son propriétaire.

Naturellement les voile prétendent qu'ils ont le volesque fut arrêté. Bien qu'il cherche à prouver au tribunal qu'il avait l'intention de remettre les machines à leurs propriétaires, il a été condamné à trois mois de prison et à cinquante francs d'amende.

Vagrant délit. — Pris, il y a quelques jours, au moment où il se disposait à soulager une dame de son porte-monnaie, en gare de Roubaix, Henri Gilis, 40 ans, journalier, fut transféré à Lille et a été condamné hier à six mois de prison.

Une servante voleuse. — Mme Bernaert, cherchant sans les premiers jours de décembre ses boucles d'oreille et sa bague qu'elle avait laissées chez sa mère, s'a, crut que les objets avaient été enlevés. Les soupçons se portèrent aussitôt sur la servante de Mme Bernaert, mais elle ci, protestant de questions avoua avoir porté les bijoux chez son amant, le nommé Alidie Martin, rue de Soubise, 49. Chez ce dernier, la première trouva les boucles d'oreilles estimées 500 francs et la bague. Les deux complices furent mis cependant en état d'arrestation, comme ils sont tous les deux mi noés le tribunal les a condamnés à deux ans de prison.

Me CONTANT.

Tribunal correctionnel de Saint-Omer

Les condamnations suivantes ont été prononcées hier par le tribunal correctionnel:

Vol. — Dubrulle, 20 ans, cultivateur à Octavie Parent, âgée de 27 ans, ménagère à Tilques; trois mois de prison à Henri Lemarquet, 34 ans, entrepreneur et un mois à Louis Herscent, 39 ans, domestique, l'un et l'autre à Coulomby.

Coups et blessures. — 25 francs d'amende à Emile Véron», 17 ans, batelier, aux Attaques.

Délits de chasse. — Un mois de prison et 50 fr. d'amende à Emile Marlé, 21 ans, journalier, à Bonningues-les-Ardres; 10 fr. d'amende et confiscation du fusil, à Paul Pruvost, 33 ans, ouvrier mineur à Bléquin.

Nouvelles à la Main.

Les expressions courantes:

— Très bien, j'entends. Ce jeune homme est charmant, il nous convenait tout à fait, mais n'est vraiment nous ne pouvons avoir pour gendre un charcutier.

— Oh! il quitterait volontiers la partie. C'est par occasion seulement qu'il a embrassé cette profession. Il n'est charcutier qu'à son corps défendant.

* *

En're joueurs:

— Mol, dit X..., il y a trois jours, avec mon fern or louis, j'ai fait venir six cents francs.

— Moi, r'pote Z..., hier soir, avec mes derniers cent sous, j'ai fait venir... un flacon pour me ranoner chez moi.

* *

Le capitaine Pamphile termine un récit de chasse:

— ... J'avais blessé la bête assez sérieusement et je la poursuivis avec la ténacité d'un indien, pour l'achever à coups de crosse.

— Quelle bête était-ce?

— Une allouette.

BRULÉ-MAISON.

SI VOUS VOULEZ CHASSER toute mauvaise odeur, assainir une chambre avec la maladie, purifier l'air vicié des habitations et vous préserver des épidémies, employez le Chlorozone Sarg. Le Flacon 2 fr. Dans toutes pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Dorvault, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

État civil de Roubaix

Du 11 janvier

Naissances — Ferdinand Jacobs, rue Naples 33 — Delphin Delcourt, rue de la Vigne — Théophile Vandewalle, rue Vélodrome 15 — Emile Bell, rue Dambenton 80 — Elisabeth Verchingel, rue Tilleul 7 — Clémentine Grimonpez, boulevard de Metz — Jeanne Perrier, rue Chemin de Bouvigny, rue Bouvine Gheyse, rue des Jeux 212 — Marie Toulemonde, rue de Douai 14 — Jeanne Pinel, rue Bouvine Jeanne Fontier 32 — Alfred Vandenbunell, rue Fontaine 200 Fontier 17 — Amélie Dubeau, rue Longues Traits 10 — Pierre Hiegel, 34 ans, rue Fosse — Aimé Meunier, 1 mois, rue St-Antoine 6. Décès: — Albertine Coutenier, 4 ans, rue du Bois 6. Betrasnoy 9 — Mélanie Dehport, 47 ans, rue Sainte-Barbe 11. — Denis Parent, 54 ans, rue de l'Alma 185 — Marie Noldrez, 48 ans, rue Fresnes 51 — Jeanne Desmarcaux, 18 mois, rue Fosse — Léontine Mouline Hiegel, 34 ans, rue Fosse — Aimé Meunier, 1 mois, rue St-Antoine 6. Desfonnes 17 — Raymond Vanvoorn, 17 ans, quai de Bordeaux.

Mariages du 11. — Entre Louis Catiglet, voyageur de commerce, 27 ans, rue de Lille et Jeanne Delmoise, s. p., 26 ans, rue Moulin 98.

Bourse de Tourcoing

Du 11 janvier

Naissances. — Emile Leclercq, rue du Sodan — Carlos Ducoulombier, rue Saint-Sauveur — Achille Sain, rue Honore — Jeanne Hiaquet, rue Sainte-Germaine — Henri Bersyn, rue Calvaire — Adelaïde Libert, sénier de Neuville — Fernande Oulevy, rue Pierre-Seur.

Décès. — Victor Beuque, 23 jours, rue de Renaix — Charles Parez, 2 mois, rue de Strasbourg — Armand Delmasure, 68 ans, marchand rue du Dragon — Pierre Donnay, 70 ans, s. pr., Hospital civil — Marie-Crétel, 7 mois, au Halle — Philomène Dehverdre, 44 ans, s. pr., rue Nationale.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés sans délai et avec le coupon de revente à des conditions particulières par le Syndicat
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 25, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Convers on.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 Janv er 1 94.

Alors quelque l'ensemble du marché est d'un fermeté à toute épreuve les fonds étrangers on l'un tenue qui laisse à désirer.

Le 3 0/0 monte à 97 30 à 98 10.

Le 3 1/2 0/0 rétrograde sa cv vivement à 101 90.

La Rente italienne se négocie à 75 75.

Sur le groupe des Sociétés de crédit on remarque aujourd'hui une grande activité dans les transactions.

La Banque de France cote 4.105.

Le Crédit Foncier se maintient à 1.021.

Les demandes journalières dont profitent les Obligations à lots sont se cadonnées pour faire prévoir que les cours se maintiendront pas à atteindre un niveau plus élevé encore.

On cote 435 sur le Comptoir national d'Escompte.

Le conseil d'administration de cet établissement a fixé à 12 50 par action le dividende de 1893 qui sera mis en paiement à partir du 31 janvier prochain.

Le Crédit Lyonnais a été l'objet de bons achats qui l'ont élevé à 667.

La Société Générale est à 400 et peut prétendre à des cours plus élevés.

Les Obligations des Immeubles de France sont bien tenues.

L'Obligation des Chemins économiques reste à 412.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879
Siège Social:
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales:
ROUBAIX — 6, rue de la Gare
LILLE-WAZEMMES — Rue Gambetta, 1er.
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.
Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les rachetes dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam.
Aux tarifs les plus réduits.
Paiement des coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons.
Vérification des listes de tirages.
Renseignements sur toutes valeurs.
Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions.
Service gratuit.

BOURSE DE LILLE

du 11 janvier 1894

Emprunts (Valeurs et départements)	
Lille 1880, 100 fr.	115 —
Lille 1890, obl. 500,500	
Amiens (obl. 100) 190.	

Actions de banques diverses	
Banque de Lille, actions de 500 fr.	490 —

Chemins de fer (Actions)	
Bully-Grenay (à 1/6 actions, 500)	— —
Chemins économiques (Obligations)	
Béthune, 77 (remb. à 500)	412 —

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 s. 1.	—	—	Brux. lin. 1836.	106	—
— 3 0/0	96	90	Nord-Espagne	—	—
— ser. III.	—	—	Ostende à Pr.	—	—
— 2	101	80	— 1887 s.	—	—
Rente 4 1/2	—	—	— 1888	—	—
Annuité 4 1/2	—	—	Tournai 1874.	—	—
— 4	—	—	— 1887 2 1/2	—	—
— 3 1/2	—	—	Gand 1868	110	50
Cr. com. 4 1/2	118	—	— 1880.	104	25
— 4	103	—	— 1883.	104	75
— 3	66	—	Liége 1855.	—	—
— 3 1/2 1861.	—	—	— 1860.	—	—
— 3 1/2 1866.	106	—	— 1864.	—	—
Anvers 1887 lib.	104	87	— 1874.	106	—
Agr. Hist. 1887.	—	—	— 1879	103	74

MARCHÉ LINIER

Lisse — Il n'est fait moins d'affaires que la semaine dernière, mais les transactions demeurent assez nombreuses pour satisfaire les vendeurs. Le Noël passé est aussi une cause de ralentissement dans les transactions.

On pense dit que les filatures se [illegible] en vue d'un achat, et ce renseignement est exact les prix vont encore monter.

Fils. — Les affaires sont limitées aux besoins de leur [illegible] les vendeurs demeurent fermes à leur prix et ne veulent pas s'en [illegible].

Toiles. — Son [illegible] d'affaires, prix fermes, mais pas en rapport avec ceux des fils.

Les acheteurs se plaignent de ne pas trouver de disponible, cela [illegible] les [illegible] des fabricants.

Jutes — Situation [illegible] [illegible] Le brut est très ferme et il est aujourd'hui parfaitement [illegible] que [illegible] qualité médiocre, aussi les prix des filés sont-ils tenus. La demande est [illegible].

X...

Dans le traitement des Affections de poitrine les médecins recommandent spécialement l'emploi du SIROP et de la PATE de PIERRE LAMOUROUX
Entrepôt Général: 45, Rue Vieuxtemps, PARIS
Se méfier des Contrefaçons.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes
DE PEAU
DARTRES, ÉCZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 6, rue Puebla, LILLE
Pommade Antiherpétique
pour dartres, eczémas, démangeaisons 2 fr. 85 le pot; 3 fr. 50 par mandat-poste
Consultations GRATUITES
Les jours, de 9 à 5 h. et par correspondance.

CARTES DE VISITES
Sur Bristol..... 1f.45
Sur Ivoire supérieur..... 2f. » »
Voir spécimens à la 4e page

Réglisse Pectorale & S
Sa supériorité sur au GOUDRON
les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte: 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.
A dresser demande par poste à la pharmacie Le Bœuf, à Bayonne.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Maison POUGET
7, rue St-Jacques
TOURCOING
Mise en vente de plus de dix milles Paraplules de la plus grande fraîcheur et des dernières nouveautés.
Tel qui le mignon Paraplule signal le sur marché on vends de confiance et bon marché, voilà les principes de la maison.
Paraplules vulgaires dit régulière depuis 4 fr. 90: Paraplules à usage, depuis 2 fr. 75.
La Maison répare volontiers les paraplules achetées ailleurs.
Grand choix de draperies Françaises et Anglaises à des prix défiant toute concurrence.

Maladies de la Vessie
Gravelle, Calculs, Pierre, Gouttes et Douleurs Urinaires, Incontinence, Rétention, Rhumatismes, Goutte, Gravelle,